



# Comment coupler une association loi 1901 avec une entreprise ?

Fiche pratique publié le 03/07/2014, vu 3086 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://Assistant-juridique.fr)

**Le couplage entre une association loi 1901 et une entreprise n'est pas prévu par la loi. Il s'agit uniquement d'une pratique encore peu répandue. Comment procéder ? Quels sont les avantages et inconvénients de ce montage ? Quelles précautions prendre ? Lisez notre fiche conseils pour en savoir plus.**

Le couplage va permettre d'adjoindre à un projet d'entreprise une association loi 1901 qui va soutenir l'entreprise. Il y a alors deux structures : une structure commerciale et une structure associative. Le projet ne correspond pas à l'accolement de ces deux structures mais à deux structures s'auto-influençant.

[Voir le guide](#)